

Présentation des Cercles Condorcet

I- La Genèse

Le Cercle Condorcet de Paris est né officiellement en janvier 1987 mais sa création a été envisagée dès 1984-1985. La Gauche et le camp laïque ont subi une grave défaite avec le retrait de la loi Savary visant à créer « un grand service public unifié et laïque de l'éducation ». Cet échec remet en cause une conception stricte de la laïcité liée à l'éducation. En outre, l'année 1986 voit le retour aux affaires de J. Chirac et le triomphe des idées néo-libérales de M. Thatcher et R. Reagan.

Pour la gauche, le temps est aux remises en question et aux initiatives intellectuelles (la question du Congrès de Lille de la Ligue porte sur la laïcité). Alors qu'approche le bicentenaire de la Révolution Française, de nombreux penseurs notamment des Lumières sont revisités.

Claude Julien, directeur du Monde Diplomatique, accepte de rédiger un texte fondateur qui sera signé par une centaine des plus grands intellectuels du moment.

« Les membres du Cercle Condorcet se refusent à subir passivement les mutations amples, parfois brutales, qui ébranlent notre société. L'objectif du Cercle Condorcet n'est pas de constituer un corps de doctrine ou d'élaborer un programme mais de confronter les points de vue pour secouer les torpeurs, chasser la résignation, laisser renaître l'espoir, ... Des citoyens s'assemblent spontanément et rappellent qu'ils ont leur mot à dire. Ils brisent un trompeur consensus. Telle est la force de cette vieille chose qu'est la démocratie »

Claude Julien Janvier 1987

Ce texte reste d'une actualité sidérante.

Le Cercle Condorcet de Paris s'est donc positionné en cercle de réflexion ouvert à la discussion et au débat.

Il a travaillé sur de nombreux sujets comme la laïcité, l'évolution de la démocratie, l'évolution de l'économie et ses crises, les relations internationales. Ces travaux ont pris des formes multiples : conférences plénières, colloques mais aussi travaux en commission.

Toutefois, le Cercle s'est avéré le meilleur lorsqu'il a cherché à faire réfléchir ses membres mais aussi d'autres citoyens sur des sujets compliqués sans solution simple. Le but de ces débats ne fut pas de convaincre les participants d'un point de vue mais de les éclairer pour qu'ils puissent se faire leur propre opinion.

Les principaux débats qui ont jalonné la vie du Cercle incluent des échanges avec des intellectuels des deux rives de la Méditerranée en 1992, la commission Islam et Laïcité, Espace Marx notamment sur la propriété, avec l'interclub après la défaite de 2002 (Renouveler la gauche, repenser les fondements), des débats (à Caen ou à Auxerre) sur le Traité Constitutionnel Européen avec un partisan du oui et un du non, un débat émouvant entre Leila Shaïd et Elie Barnavi sur la situation au Moyen Orient. Des débats

eux aussi non conclusifs ont été organisés sur la bioéthique avec Philippe Lazar et JC Ameisen ou sur « Espace Public, espace privé ».

II- Condorcet

Le nom de Condorcet n'a pas été choisi par hasard. Le marquis de Condorcet (1743-1794) fut le dernier des grands encyclopédistes. Il se distingua d'abord par des travaux en mathématiques et sur les probabilités qu'il appliqua notamment à la politique et au droit. Ensuite, il passa à la philosophie, à l'économie et à la politique.

Il fut membre de l'Académie des Sciences et secrétaire de l'Académie Française. Il siégea aussi à l'Assemblée Législative de 1791 puis à la Convention.

Porte-parole des Lumières, il lutta contre l'esclavage, pour l'égalité Homme-Femme et pour la liberté de conscience. Ses travaux sur l'éducation furent très importants : proposition de réforme du système éducatif qui doit être indépendant de tout pouvoir, éducation permanente, ... Il fut aussi à l'origine de l'invention du droit d'auteur.

Son opposition à la peine de mort lui fut fatale : il vota contre la condamnation à mort de Louis XVI. Cette décision et sa critique du projet de constitution des jacobins et des montagnards entraînèrent sa condamnation à mort. Après s'être caché à Paris pendant quelques mois et avoir écrit son ouvrage le plus connu, L'esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, il cherche à quitter la capitale. Démasqué, il est emprisonné à Bourg la Reine où il décède fin mars 1794 dans des circonstances non élucidées.

Un cercueil censé contenir ses cendres est transféré au Panthéon le 12 décembre 1989 (avec l'Abbé Grégoire et G. Monge).

Il ne faut pas non plus oublier son épouse Sophie de Grouchy (sœur du Maréchal) qui œuvra à ses côtés et créa un salon philosophique renommé. Elle y reçut de nombreux philosophes des Lumières, des encyclopédistes et des intellectuels étrangers de passage. Elle traduisit en français les écrits d'Adam Smith et de Thomas Payne.

III- Le développement en régions

Peu après la création du Cercle de Paris, de nombreux cercles se sont développés en régions.

Ils ont d'ailleurs été précédés par la création dès 1979 du cercle Jean Macé de Metz, nommé en l'honneur du fondateur de la Ligue de l'Enseignement.

En 1993, on comptait près de 50 cercles souvent dans des villes moyennes où la Ligue est bien implantée comme L'Ariège, Angoulême, Lons le Saunier, Valence, Saint Lô,

Guéret, Laon, Cherbourg, Epinal ou Mulhouse mais aussi dans des métropoles comme Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Toulon ou Grenoble.

En parallèle, certains cercles ont vu le jour à l'étranger notamment en Belgique, à Genève où un Claude Jean Lenoir fonda un Cercle toujours très actif, à Budapest (qui a beaucoup contribué aux travaux sur l'Europe), à Dakar ou à Montréal.

Certains cercles ont disparu, d'autres sont nés. En effet, malgré l'appui des fédérations départementales de la ligue qu'il faut remercier de leurs efforts, les Cercles Condorcet sont des organisations de réflexion certes gratifiantes intellectuellement mais qui demandent beaucoup d'efforts bénévoles. Beaucoup de cercles reposent sur des équipes réduites et parfois vieillissantes : réussir le rajeunissement de nos structures n'est pas toujours évident. Leur féminisation non plus.

Actuellement, une quarantaine de Cercles sont vraiment actifs. Leur fonctionnement et leurs engagements sont très différents d'un Cercle à l'autre.

Certains Cercles comme Paris ou Clermont Ferrand sont plus portés sur la réflexion avec l'organisation de conférences avec des intellectuels de haut niveau et la publication de brochures. Le Cercle Jean Macé de Metz est axé sur la laïcité et l'analyse du Concordat Alsace Moselle ; le Cercle de Toulouse et celui de l'Ariège sont pleinement dans l'éducation populaire avec des cafés philo et des actions de terrain notamment en liaison avec la guerre d'Espagne et la seconde guerre mondiale. Le Cercle l'Ariège, récemment labellisé Cercle Français de l'Unesco, organise aussi des échanges avec des jeunes en Algérie et en Tunisie.

Le Cercle de La Rochelle a organisé la diffusion avec débat dans plusieurs dizaines de collèges et lycées du film la Séparation. Le Cercle Condorcet-Maurice-Viollette d'Eure-et-Loir fonctionne comme un réseau culturel actif au sein du Collectif laïque départemental. Le Cercle d'Auxerre avec ses entretiens mais aussi celui de Bourg en Bresse organisent des réunions et des colloques qui attirent chaque année plusieurs centaines de personnes.

Toute cette activité se traduit aussi par des lettres avec des tribunes libres ou des comptes rendus de conférences, par la tenue de sites web ou des blogs. Les initiatives des Cercles sont souvent reprises dans la presse locale.

La situation actuelle est difficile mais elle génère une forte envie de vrais débats citoyens. Nous recevons donc de nombreuses demandes de personnes désirant créer des Cercles Condorcet ou redynamiser des Cercles en sommeil. L'activité récente du Comité de liaison des Cercles a été de travailler dans plusieurs départements (66, 80, 84, 70/90, ...) pour y lancer ou relancer des Cercles. Un Cercle vient d'être relancé à Saint Etienne et un autre à Rouen.

Dans la période obscure que nous vivons, nous ne pouvons pas faire preuve d'un lâche soulagement après les déboires électoraux du FN au second tour de la présidentielle et lors des législatives. Il est crucial de défendre nos valeurs partout et surtout dans les territoires les plus en difficulté.

Nous mettons en place une coopération régionale pour permettre aux Cercles de se soutenir mutuellement et de collaborer sur des sujets importants. Une plateforme électronique <https://cerclescondorcet.org/> vient d'être lancée pour mieux communiquer

entre nous mais aussi pour essayer de créer des Cercles 2.0 capables d'attirer un public plus jeune.

Enfin, la Ligue a présidé en 2018 le Comité National d'Action Laïque (CNAL) en la personne de Jean-Paul Delahaye. Selon les besoins et les desiderata des fédérations départementales, certains cercles Condorcet ont pris toute leur part dans l'animation des comités départementaux d'action laïque.

Les Cercles Condorcet continuent d'essayer d'éclairer les citoyens grâce au dévouement de leurs responsables et l'appui de la Ligue. Ils connaissent actuellement un fort développement qui peut nous rendre plus optimistes quant à l'issue de nos combats en faveur de la laïcité, de l'éducation et de la démocratie.

Michel Cabirol, président du Comité de liaison des Cercles Condorcet.